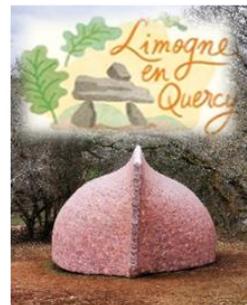


Le Gazouillis de Limogne en Quercy

N°25-03

ISSN : 1274 - 7815



Les comptes de Limogne

Le vote du budget communal est un acte majeur dans la vie politique de la commune. Le 09 avril nous avons voté en Conseil municipal les orientations budgétaires et autorisé les dépenses et les recettes de la commune pour 2025.

Le budget de fonctionnement ci-contre est présenté en suréquilibre, pour mettre en évidence les résultats des efforts entrepris par la commune pour alléger la dette financière et réduire les charges générales de la commune.

Les charges de personnels sont en hausse, du fait de l'accroissement des effectifs techniques et de l'augmentation de la charge de travail pour le secrétariat. En outre la création de la 5° classe à la rentrée 2025 se traduira probablement par une augmentation des effectifs du service périscolaire.

Section de fonctionnement					
Dépenses		Recettes			
002	déficit reporté	0 €	002	Excédent reporté	644 322 €
011	Charges à caractère général	367 582 €	70	Produits des services	65 280 €
012	Charges de personnel	566 829 €	73	Impôts et taxes	545 549 €
65	Autres charges de gestion courante	155 165 €	74	Dotations et participations	464 727 €
014	Atténuation de produits	20 922 €	75	Prod. Divers de gest. Courant	66 400 €
			013	Atténuation de charges	15 000 €
	Total Gestion des services	1 110 498 €		Total	1 156 956 €
66	Charges financières	10 600 €	76	Produits financiers	5 €
67	Charges exceptionnelles	3 000 €	77	Produits exceptionnels	
681	Dotations aux provisions	0 €			
	Total opérations réelles	1 124 098 €		Total	1 156 961 €
042	Opérations d'ordre entre sections	12 019 €	781	reprises de provision	
023	Financement investissement	385 167 €	042	Opérations d'ordre entre sections	0 €
	Total opérations entre sections	397 186 €			
043	Opérations d'ordre intérieur section	0 €		Opérations d'ordre intérieur section	0 €
	Total de la section	1 521 283 €		Total	1 801 283 €

Le budget est en suréquilibre 280 000 €

Section d'investissement	
Opérations programmées	
Maison des Associations	9 490,00 €
Achat bâtiment	49 000,00 €
Atelier municipal	58 500,00 €
Rénovation école (AMO SDAIL + MOE)	78 000,00 €
Achat store classe	1 020,00 €
Réfection réseau piscine	16 000,00 €
Création buvette foot	9 000,00 €
Achats informatique	2 300,00 €
Adressage (complément)	500,00 €
Achats mobiliers classe	1 180,00 €
Remboursement CCPLL	47 421,00 €
Eclairage publique	21 721,00 €
Eco hameau	47 420,00 €
Parcours marchand	100 000,00 €
Total des dépenses	441 552,00 €
Recettes attendues (subventions)	154 740,00 €

La dynamique positive de la commune produit ses effets par une augmentation des dotations de l'état.

Il est à noter que les projets d'investissements en 2025 seront financés par les subventions et les fonds propres prélevés à la ligne 023 sur l'excédent reporté au R002.

Cet excédent nous sera nécessaire pour financer le reste à charge pour la commune du projet d'aménagement du pôle santé habitat qui se poursuivra au moins jusqu'en 2026.

Les projets inscrits au budget 2025 sont listés ci-contre. l'entretien des bâtiments publics fait l'objet d'une attention particulière. Le programme de réfection de la voirie, commencé en 2024, se poursuivra cette année.

Les rénovations de l'atelier municipal et de l'éclairage public sont en cours. Le projet de parcours marchand vient de débiter.

Le projet de rénovation de l'école publique se déroulera sur 2 exercices budgétaires. Le budget 2025 alloué aux études thermiques et énergétiques et d'aménagement est financé par la Banque des Territoires.

L'analyse des comptes 2024 de la commune nous a conduits à ne pas majorer les taux d'imposition pour 2025.

Jean Claude Vialette

Maire

Commémoration du 8 mai 1945



Route de Saint Jean de Laur 10 h 30
Rue du Château 10 h 45
Rue de Lugagnac 10 h 50
Monument aux Morts 11 h

Inauguration de la Place Yves OUVRIEU

Nouveaux acteurs économiques :

Trois nouveaux marchands ambulants alimentaires



Un **nouveau poissonnier** sur le marché : « **Le Lamparo** ». Serge Lopez est placé devant l'office de tourisme, face à la pharmacie



*Le vendredi soir,
c'est la Roulotte
à Pizza sur la
Place du Quercy*



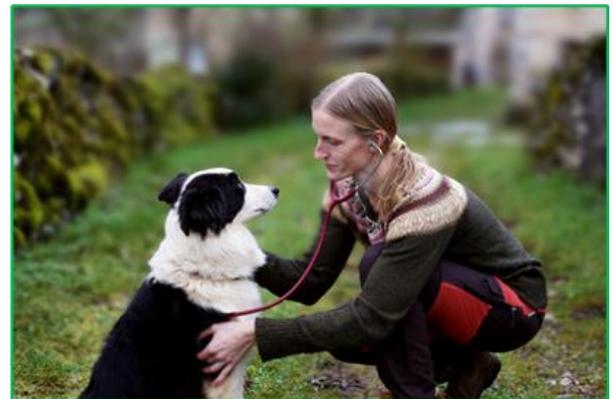
HOP'LA PIZZA s'installe le mercredi soir sur la Place du Quercy, parking face à la D911 et le dimanche sur le marché, rue de Lugagnac. Résa : 06 84 02 90 23

Deux nouveaux services animaliers



< **Laure Daillet**, 15 ans d'expérience en tant qu'**auxiliaire spécialisée vétérinaire** : garde et soins aux animaux. Elle assure des soins à domicile, peut aussi transporter les animaux de compagnie et même les équidés (taxi animalier). Possibilité de garde à domicile. Tél. : 06 99 14 04 06

Adresses :
veryimportantpets.lot@gmail.com
Site : www.vip-lot.com



Une vétérinaire pour Concots et Limogne en Quercy
Yrja Lindeberg est vétérinaire à domicile ; une façon d'éviter le stress des animaux et de réduire le temps passé par les propriétaires. Yrja Lindeberg est diplômée de l'université de Copenhague
Yrja Lindeberg :Tél. : 06 98 52 50 19
<https://quercyveterinaire.fr/>
Adresse : yrja@quercyveterinaire.fr

La commune de Limogne en Quercy confirme sa volonté et sa capacité d'accueillir de nouvelles activités.

D'autres nouvelles arrivées sont prévues et certaines pourraient créer la surprise. Il est regrettable que des locaux à usage professionnel et des logements restent vacants. Toute demande insatisfaite est une perte pour le propriétaire et pour la collectivité.

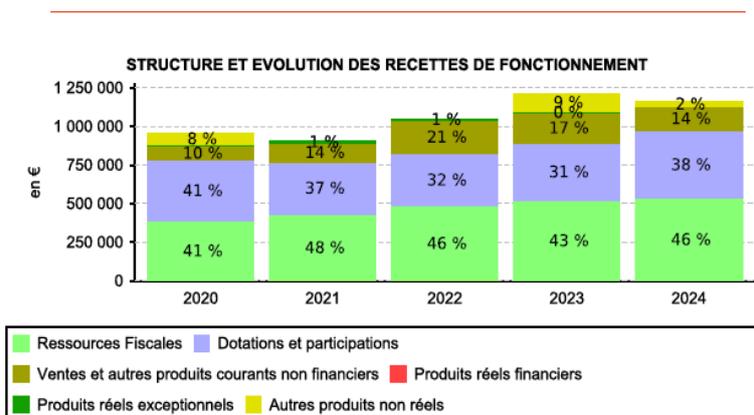
Les comptes de la commune en 2024...

Les données présentées ci-après sont tirées d'un document officiel remis par les services fiscaux à chaque commune au moment du vote du budget. Les chiffres doivent être analysés en tenant compte de la strate de population de la commune (852 habitants) ; ils sont comparés à des communes situées entre 500 et 2000 habitants. Limogne en Quercy se situe en bas de cette strate. Etant un ancien chef lieu de canton, la commune supporte des charges inhérentes à ce passé dont certaines sont compensées par des recettes affectées. Cette particularité peut perturber les comparaisons à l'intérieur de la strate.

Les comptes de fonctionnement

LES RECETTES

La part des **recettes** fiscales (46%), des dotations (31%) est en augmentation. Ceci réduit d'autant la part des recettes locales (remboursements de charges par les communes voisines pour l'école, recettes de loyers et autres recettes de fonctionnement).



Les recettes de l'Etat

La dotation globale de fonctionnement (DGF) suit la population et d'autres critères de telle sorte que nous bénéficions en 2024 de l'évolution positive de la population et de la prise en compte d'autres éléments qui conduisent à une belle augmentation en 2024. Ceci se prolongera en 2025. Une aide de 15775 € nous a été attribuée par le Parc Naturel des Causses du Quercy au titre de la contribution de la commune à l'action du Parc.

REPERES

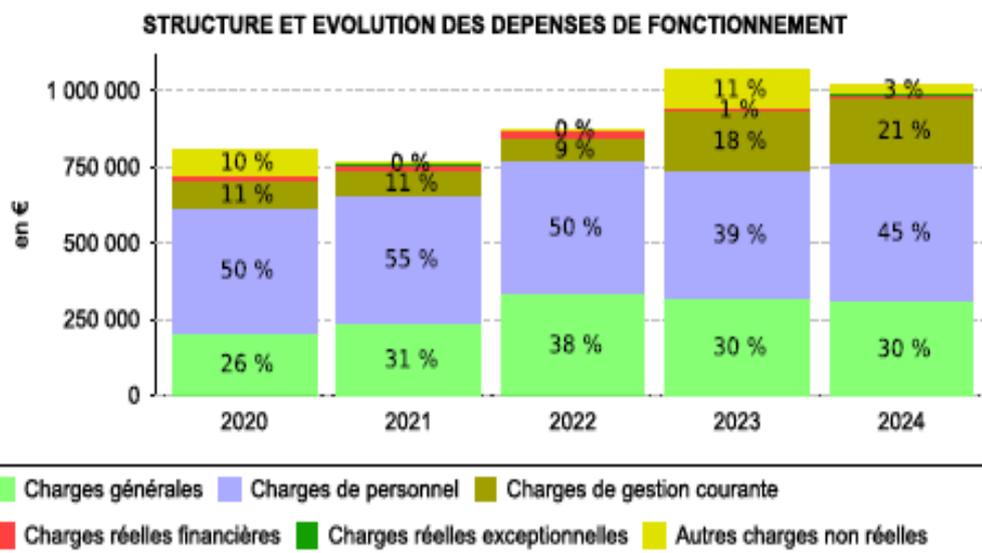
En €/hab	2024			
	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Ressources Fiscales	656	370	523	635
Dotations et participations	533	441	476	393
Ventes et autres produits courants non financiers	199	226	205	188
Produits réels financiers	0	0	1	2
Produits réels exceptionnels	0	2	5	7

Strate de référence :
Population : 815
Régime fiscal : FPA/FPZ : Communes de 500 à 2 000 habitants

En €	Évolution des principales recettes de fonctionnement					Évolution	
	2020	2021	2022	2023	2024	2023/2024	2020/2024
Ressources fiscales	388 087	431 046	485 353	520 772	534 996	2,7 %	37,9 %
Dotations et participations	393 271	339 296	336 329	370 244	434 727	17,4 %	10,5 %
Ventes et autres produits courants non financiers	91 345	123 373	220 349	200 290	162 388	-18,9 %	77,8 %
Produits réels financiers	2	2	2	3	5	66,7 %	150,0 %
Produits réels exceptionnels	11 585	12 636	7 323	8 203	391	-95,2 %	-96,6 %

LES DEPENSES

Les dépenses suivent la même évolution que les recettes, avec un glissement des dépenses en personnel. Réduites en 2023 pour des raisons conjoncturelles, elles sont compensées par une baisse relative des charges générales dues à un moindre recours aux services extérieurs. A noter : les dépenses concernant l'école publique sont compensées en partie par des recettes provenant des commune alentours.



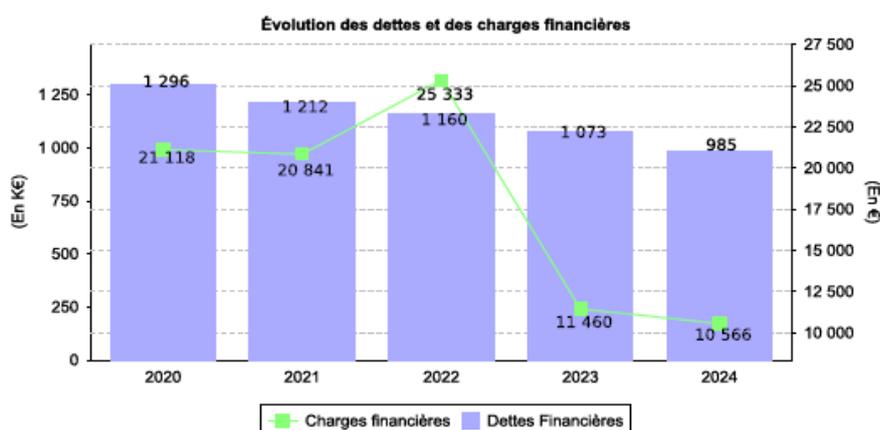
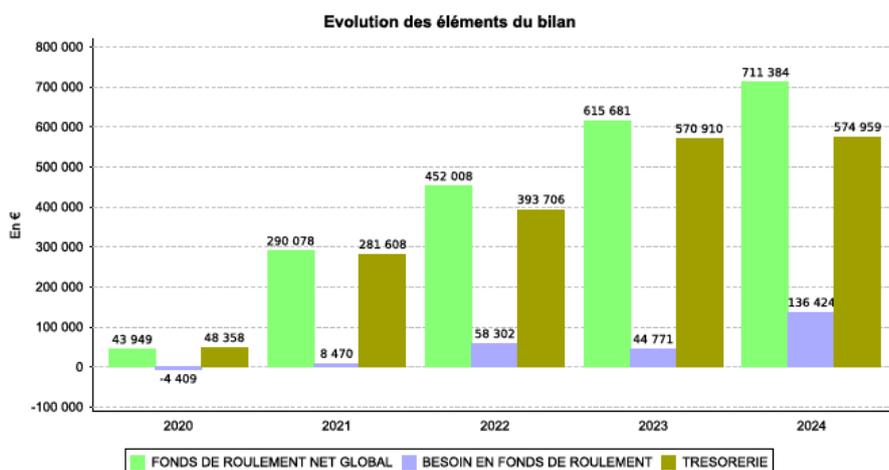
En €/hab	2024			
	Commune	Département	Région	National
Charges générales	379	277	313	335
Charges de personnel	558	411	421	387
Charges de gestion courante	264	138	171	195
Charges réelles financières	13	8	19	18
Charges réelles exceptionnelles	3	3	7	13

En €	Évolution des principales dépenses de fonctionnement					Évolution	
	2020	2021	2022	2023	2024	2023/2024	2020/2024
Charges générales	209 103	238 425	335 318	320 157	308 810	-3,5 %	47,7 %
Charges de personnel	407 634	420 022	434 964	419 066	454 837	8,5 %	11,6 %
Charges de gestion courante	88 408	81 090	78 965	195 587	215 110	10,0 %	143,3 %
Charges réelles financières	21 118	20 841	25 333	11 460	10 566	-7,8 %	-50,0 %
Charges réelles exceptionnelles	0	2 100	0	70	2 247	3 110,0 %	-

L'évolution des charges doit être analysée en tenant compte de l'inflation. Pour mémoire, celle-ci est passée de +2.8% en décembre 2021 +5.9% en 2022, +3.7% en décembre 2023 et +1.3% en décembre 2024. (source IPC/INSEE)

Les éléments de bilan

La CAF (capacité d'autofinancement) nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la commune à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées. Elle était négative depuis 2021 ; elle est positive depuis 2023. Ceci a permis le lancement de travaux dont l'effet est visible : changement de l'éclairage public, lancement de la réalisation du parcours marchand, travaux de sécurisation sur la D911 etc...



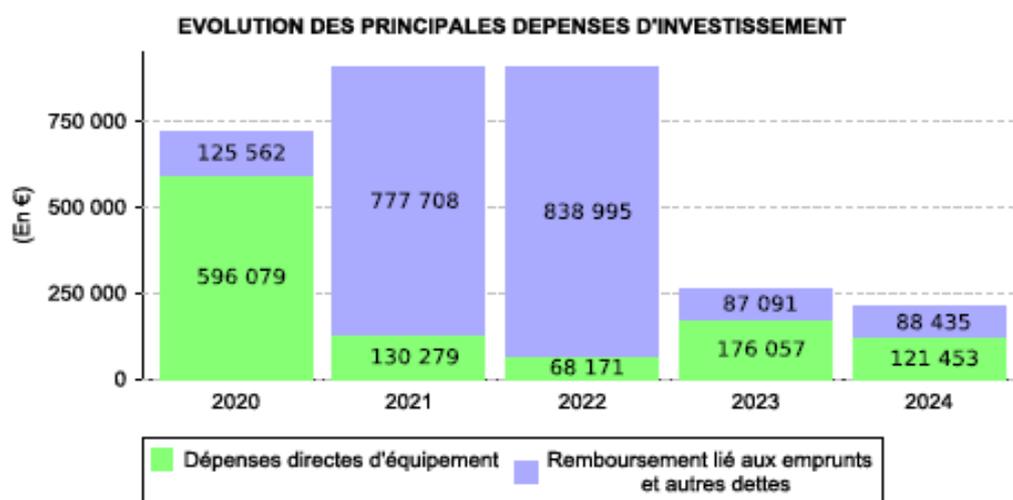
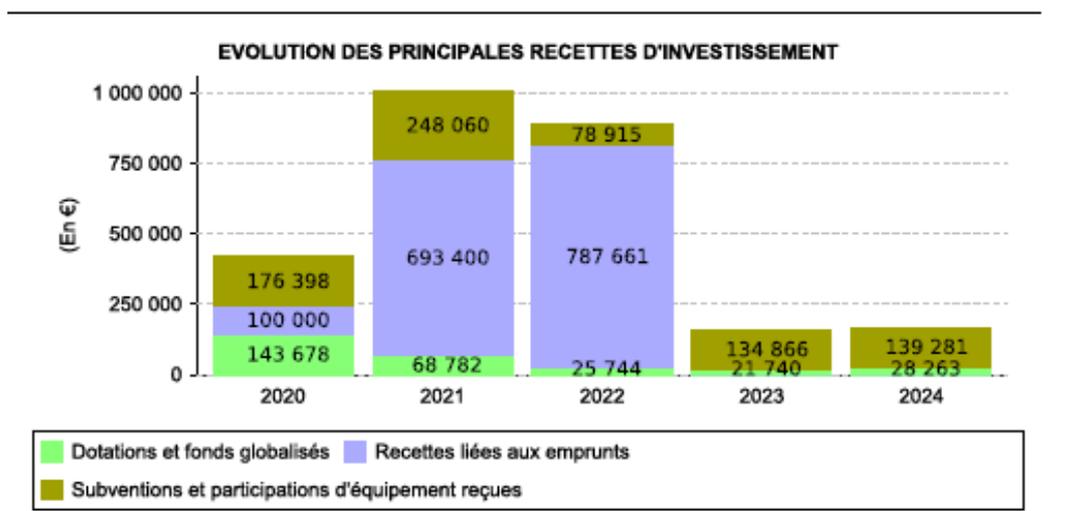
L'endettement diminue de 87985 € en 2024 (c'est le montant du capital remboursé dans l'année) et les charges d'intérêts ont été réduites de moitié en 3 ans passant de 20841 € en 2021 à 10566 € en 2024. Rappel : la poussée de 2022 est due aux frais de restructuration des prêts dont l'effet apparait pleinement depuis 2023 et se poursuivra en 2025. Les taux des prêts actuels restent très favorables du fait de l'inflation qui est restée supérieure au taux d'intérêt en 2024.

Explications fournies ci-dessous par les services financiers :

L'équilibre financier du bilan

Le fonds de roulement	Le besoin en fonds de roulement	La trésorerie
<p>Le fonds de roulement est égal à la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (les dotations et les réserves, les subventions d'équipement, les emprunts) et les immobilisations (Investissements réalisés et en cours de réalisation).</p> <p>Le fonds de roulement permet de couvrir le décalage entre encaissement des recettes et paiement des dépenses.</p>	<p>Le besoin en fonds de roulement (BFR) est égal à la différence entre l'ensemble des créances et stocks et les dettes à court terme (dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales...). Une créance constatée, non encaissée, génère un besoin de fonds de roulement (c'est-à-dire de financement) alors qu'une dette non encore réglée vient diminuer ce besoin. Le BFR traduit le décalage entre encaissement des recettes et paiement des dépenses.</p>	<p>La trésorerie du bilan comprend le solde du compte au Trésor, mais également les autres disponibilités à court terme comme les valeurs mobilières de placement. Elle apparait comme la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement</p>

Les investissements



L'étalement des investissements facilite leur financement par une partie de fonds propres qui sont largement accompagnés de subventions.

Ce qu'il faut retenir :

Les comptes de la commune continuent de se redresser en 2024. Les dépenses doivent être mesurées en tenant compte des « atténuations », c'est dire des sommes perçues en remboursement des services assumés pour d'autres communes. C'est le cas des charges de scolarité de leurs enfants.

Les contributions de l'Etat sont en progrès favorable. L'augmentation du nombre d'habitants, les constructions nouvelles, les extensions et les créations d'activités professionnelles en sont la raison. Les nouvelles activités que nous accueillons en 2024 auront des répercussions dans 2 ans sur les financements venant de l'Etat et sur les recettes en impôts directs.

Le financement de la création de l'espace santé-habitat se répartit sur plusieurs exercices ce qui explique l'arrivée des subventions attendues, au fur et à mesure du déroulement des travaux. Ceux-ci se répartiront sur 4 exercices au moins 2023 à 2026. Un rappel : **l'Etat apportera 412 093 €, la Région Occitanie 32 418 € et le Département du Lot 94 304 €**. Nous pensons pouvoir bénéficier d'un complément de la part la communauté de communes CCPLL qui, hélas, ne viendra pas.

M. O-M.

Pour la mémoire :

Yves OUVRIEU un Limognais résistant, assassiné par les nazis

Le 8 mai 2025, une plaque à son nom sera inaugurée sur l'ancienne place des Tilleuls. La municipalité a décidé de donner le nom de ce résistant à une place très fréquentée de la commune. Nous reproduisons ci-dessous un texte qui situe les conditions de l'assassinat de ce limognais de naissance.

« Né le 10 juin 1916 à Limogne (Lot), abattu le 27 mai 1944 à Saint-Girons (Ariège) ; contrôleur à l'Office des céréales ; résistant de la Haute-Garonne (AS/CFL ; agent du réseau Gallia) chargé aussi de missions clandestines dans le Lot et l'Ariège.

Fils d'un médecin, Yves Ouvrieu était en 1939-1940, quartier maître chef de la marine affecté au contrôle téléphonique de Toulon. En 1942, il devint contrôleur sous contrat à l'Office des céréales à Toulouse (Haute-Garonne). Il travaillait depuis décembre 1941 pour une organisation de renseignement baptisée Imperium et ce dans la région de Toulon d'abord, puis de Toulouse. Il passa à l'action directe en détruisant, le 19 janvier 1944, des machines fabriquant des hélices à pas variable pour les avions de la Luftwaffe à l'usine Ratier de Figeac (Lot). Cette action fut réalisée en collaboration par plusieurs organisations de la Résistance du Lot. Il fut blessé légèrement par un officier allemand au cours de cette mission et dès lors recherché par la police allemande. En février 1944, il devint chef du service de renseignements des CFL de la R4 et FFI avec le grade de commandant. Il était par ailleurs membre du réseau Gallia. En mission à Saint-Girons (Ariège) pour y reconstituer le service de renseignement, convoyé par Yvette Garrabé et André Guillaumot, il fut attiré dans un guet-apens par deux agents supplétifs de la police allemande, sous prétexte de descendre un agent particulièrement dangereux. Lorsqu'il s'aperçut du traquenard, boulevard du maréchal Foch, il blessa un des supplétifs, Philippe Berkane qui l'abattit d'une balle dans la nuque, avenue du Maréchal Foch à 23 h 15 minutes. Yvette Garrabé fut elle aussi tuée. Un rapport de la Gendarmerie (décembre 1963 ou janvier 1964), "Opérations des forces de l'Axe [en Ariège] indique qu'Yves Ouvrieu fut abattu par deux agents français de la police allemande de Saint-Girons, Philippe Berkane et Vidali



Yves Ouvrieu



Son décès, déclaré le lendemain par le commissaire de police de Saint-Girons, fut enregistré dans un premier temps sous le nom de Jean Orsini, né à Bastia le 19 février 1913, domicilié à Toulouse 13 rue Sainte-Ursule, contrôleur à l'Office national interministériel des céréales. Son identité réelle fut reconnue par jugement du tribunal civil de Saint-Girons en août 1945.

Sa femme était institutrice. Une partie de la famille de Yves Ouvrieu fut arrêtée en raison de ses activités, son frère Charles, né le 28 février 1917 à Limogne fut déporté le 2 juillet vers Dachau d'où il revint.

Yves Ouvrieu fut homologué capitaine FFI en juin 1946 et fut élevé au grade de chevalier de la Légion d'honneur. »

Texte tiré de : <https://maitron.fr/spip.php?article175703>, notice OUVRIEU Yves, Marie, Joseph, alias Gilles et Jean ORSINI par Jean-Pierre Besse, version mise en ligne le 28 septembre 2015, dernière modification le 20 mai 2022.

Une plaque commémorative est installée à Saint-Girons, sur le lieu où il fut abattu avec Yvette Garrabé.

(photo Lachaize Serv. Comm Mairie St Girons 09)



La plaque mémoire des morts de la guerre de 1939-1945 sur la Place Yves OUVRIEU

A l'issue de la cérémonie du 8 mai 2025 : Exposition sur le passage de Das Reich à Limogne et dédicace du livre « *Le monument aux morts de Limogne-en-Quercy, un lieu de mémoire* », par les auteurs Francis Mercadier & Christian Faurie.

Des rendez-vous à noter sur l'agenda

La piscine municipale
ouvrira ses bassins du
14 Juin au 31 août

« Rencontres CINEMA en Sud-Quercy »



Du 8 mai au 11 mai

le festival 7ème CIEL sur le thème de la ruralité :
invité d'honneur
Alain Guiraudie cinéaste aveyronnais

Et encore :

Vendredi 2 mai Ciné Lot de 19 h à
minuit propose le dernier film
d'Alain Guiraudie "Miséricorde", remarqué au festival de
Cannes

Dimanche 4 mai brocante des pompiers au stade de Limogne

Samedi 17 Mai, du théâtre avec "Inventaire" par la compagnie
de « La bête à corne »

Du 25 Mai au 1er Juin c'est le salon de la photo salle de l'office
de tourisme

Jeudi 29 mai (Ascension) Marché gourmand exceptionnel avec
l'animation de « No Résé »

Les 14 et 15 Juin spectacle de fin d'année de l'école de danse

"art tendance".

LIMOGNE 46

LUNDI 9 JUIN 2025

BROCANTE

VIDE-GRENIERS

BOURSE COLLECTIONS

EXPOSITION AUTOS

MOTOS ANCIENNES

BOURSE D'ÉCHANGE

MÉCANIQUE

Et aussi :
le 16 mai la
compagnie « Ôde
Forme » présente un
nouveau spectacle à la
Halle culturelle

Justice et médiation

Les permanences du conciliateur de justice à la Mairie de
Limogne les après midi des **29 mai, 26 juin et 24 juillet**
sur rendez-vous obligatoire, au secrétariat de la Mairie



Des nouvelles de la
CCPLL

- Achat par préemption d'une partie de parcelle de terre destinée à la future zone d'activité économique (ZAE) de Limogne. La première, d'autres suivront ultérieurement
- Fixation des taux d'imposition pour 2025 : +7% sur les bases mais pas de hausse de la taxe sur les ordures ménagères, hors évolution des bases
- Prochaine réunion entre CCPLL, maître d'œuvre et futurs usagers de la maison se santé le 24 avril pour présentation des premières esquisses
- Accord de partenariat avec l'association des « 1000 mains à la pâte » pour la sensibilisation des jeunes scolaires à la restauration du patrimoine local
- Le projet photovoltaïque sur la toiture de la salle culturelle La Halle à Limogne est abandonné pour un portage TE – FDEL : - 40 000 €.
- L'investissement des phosphatières de Bach devrait être terminé en 2025.



« On dit que... »

des nouvelles à la pelle et à la pioche !

On dit que... les travaux de construction de la nouvelle pharmacie avancent rapidement. On parle d'une ouverture avant la fin de l'année. Les travaux sur la rue du Moulin sont terminés. La clôture attendra la fin du chantier pour faciliter le passage des véhicules lors de la construction des immeubles de logements.

On dit que... les deux restaurants fermés depuis plusieurs mois vont rouvrir dans les jours ou les semaines qui viennent. On a dit, mais on verra bien...

On dit que... un nouveau poissonnier sur le marché, (Le Lamparo de Serge Lopez), une vétérinaire (Yrja Lindeberg) qui se rend à domicile et une garde d'animaux (Laure Daillet), viennent de s'installer à Limogne. Vrai. Et le mercredi, HOP'LA PIZZA cuit la pizza Place du Quercy. Le commerce à Limogne c'est bon pour tous !

On dit que... la lutte contre les moustiques c'est maintenant. Première précaution : ne pas laisser des points d'eau stagner dans les pots de fleurs, les bâches à bois etc... Les moustiques s'y reproduisent très facilement.

On dit que... l'immeuble qui fait face à la pharmacie est vraiment très beau. Vrai et on voudrait que beaucoup d'autres immeubles du centre bourg bénéficient d'un ravalement. Facile à dire !

On dit que ... le projet de mini parc photovoltaïque de Limogne en Quercy, installé en partenariat avec Céléwatt serait reporté. Vrai et on ne peut accepter ce report dont les causes sont multiples et même un peu obscures.

On dit que ... 2 numéros sont à retenir : l'assistante sociale : 05.65.53.47.70 ; France-services : 07.89.92.34.01.

C'est signé : L'oreille interne

Le Gazouillis de Limogne en Quercy, est aussi sur le site : www.mairie-limogneenquercy.fr.

Dir. de la publication : Jean Claude Vialette. Rédaction, mise en page : M. Ortaño-Magné. Photos M.O.-M. . 23/04/2025

Il est possible de suivre l'activité économique, sociale, culturelle et touristique sur les adresses suivantes : <https://www.intramuros.org/limogneenquercy> et sur le site internet de la mairie.